



BARÈME D'HONORAIRES CABINET TERRAZZA IMMOBILIER

| | |
|--|--|
| Vente appartement ou maison Mandat de vente simple : | - Entre 4 % et 5 % T.T.C. |
| Vente appartement ou maison Mandat de vente Exclusif ou semi-Exclusif : | - Entre 3 % et 4% T.T.C. Remboursement* au vendeur de la facture du DDT (<i>dossier de diagnostics techniques</i>) à l'acte authentique. <small>*(Si vendu par TERRAZZA Immobilier)</small> |
| Montant minimum d'honoraires tous types de mandats : | - 7 000 € T.T.C. |
| Avis de valeur : | - Gratuit. |

- *Nos honoraires sont à la charge du vendeur (sauf mention contraire précisée dans le mandat de vente).*
- *Ces taux ou montant forfaitaire s'entendent T.V.A. incluse au taux de 20 %.*

« Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, le cabinet TERRAZZA Immobilier s'est engagé à ne percevoir aucun fond, effet ou valeur en dehors de ses honoraires. »

L'indemnité d'immobilisation est déposée sur le compte séquestre du notaire du vendeur.



EURL au capital de 7500 € - 503 891 640 R.C.S. Versailles.

www.terrazza.fr – terrazzaimmobilier

14, rue Georges BLANDON – 78430 LOUVECIENNES Tel : 01.39.18.30.33 – Mail : contact@terrazza.fr

Carte professionnelle CPI 7801 2018 000 025 899 (Transactions sur immeubles & fonds de Commerce) délivrée par la CCI Paris Ile de France. Garantie financière de 110 000 € par QBE Insurance (Europe) LIMITED
Coeur Défense – Tour A 110 esplanade du Général de Gaulle 92931 LA DEFENSE CEDEX. T.V.A. intracommunautaire : FR63503891640 / Code APE : 6831Z